

20 JUIN 1999
CENTENAIRE
DE LA NAISSANCE
DE
JEAN MOULIN

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1100 - MAI 1999



Ci-dessus : Ruines du monastère. Ci-dessous : troupes du C.E.F.

55^e ANNIVERSAIRE DE CASSINO

Le Mont Cassin, célèbre par son abbaye bénédictine, était une position-clé allemande de la ligne "Gustav" destinée à arrêter la marche des Alliés sur Rome.

Du 18 janvier au 18 mai 1944, en quatre batailles successives, les Alliés parvinrent à l'assaut du Monte Cassino que les parachutistes allemands évacuèrent le 18 mai.

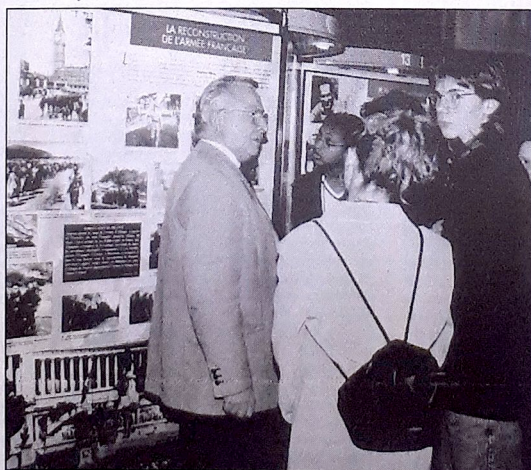
Le Corps Expéditionnaire Français (CEF), comprenant la 3^e Division d'Infanterie Algérienne (DIA), la 2^e Division d'Infanterie Marocaine (DIM), les Tabors, jouera un rôle décisif dans la victoire.



STATION RER AUBER, A PARIS

Brillant vernissage, avec le concours de la musique de la Garde Républicaine, le 30 mars dernier, de l'exposition consacrée à la participation des étrangers dans la Libération de la France, présentée par le Musée de la Résistance nationale et la RATP.

On remarquait dans l'assistance Mme Michèle Demessine, représentant le gouvernement, MM. Manuel Diaz maire-adjoint de Paris, André Tollet, président du CPL, Jean-Bernard Badaire, président du CAR, de nombreux adhérents et membres de la Direction nationale de l'ANACR, les représentants des Fédérations de Déportés, des professeurs...



SOUSCRIPTION NATIONALE

Association Nationale des
Anciens Combattants de la
Résistance (A.N.A.C.R.)

BON DE SOUTIEN
1999

12^F

Conservez ce bon. Il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro d'octobre 1999 du "Journal de la Résistance France d'abord".

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour de eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association. Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au 30 août.

LE 27 MAI, LE CNR ET LA JEUNESSE

À notre demande d'institution, le 27 mai, d'une Journée Nationale de la Résistance, on n'a opposé qu'un seul argument: le grand nombre de cérémonies en cette période de l'année. Pourtant, les "médiats" ne semblent guère submergés par les comptes rendus, on vient de le constater une fois de plus lors de l'anniversaire de la Victoire sur le nazisme, le 8 mai.

Toutefois, en 1997, Mme Ségolène Royal, Ministre déléguée à l'enseignement scolaire, annonça l'institution "d'une instruction civique, d'une éducation à la citoyenneté", incluant "une demi-journée consacrée à des débats sur le thème de la Résistance, de la Déportation, de la Solidarité entre les générations". Puis une circulaire ultérieure ajouta une précision qui ouvre des possibilités à l'essentiel de notre vœu: une journée finale sera organisée en mai, la date étant fixée par chaque Académie.

Où en sommes-nous donc? Nous n'avons jamais demandé que le 27 mai soit proclamé jour férié, ni que soit organisée une série de nouvelles cérémonies officielles. Les résistants manifesteront à leur convenance leur souvenir du 27 mai, du CNR, de Jean Moulin. Mais ce à quoi ils tiennent avant tout, c'est que l'ensemble des scolaires entendent à cette date une évocation, par enseignants et résistants, des conditions dans lesquelles la France participa elle-même à sa Libération.

Certains objectent alors: "Il ne faudrait pas donner l'impression aux jeunes que la Résistance ne commençait en fait que le 27 mai 1943, avec la constitution de son Conseil National". L'évidence de la réponse est élémentaire: puisque le CNR a réalisé l'union de toutes les formations et familles de la Résistance, c'est qu'elles existaient avant!

Alors, les autorités académiques commencent à nous approuver. En fonction des orientations de Mme la Ministre, commence à être fixée au 27 mai cette évocation si précieuse pour la formation du civisme des élèves. De telles décisions nous sont signalées de l'Aube, du Lot-et-Garonne, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, de la Nièvre, de la Haute-Savoie... Ailleurs, des remises de prix sont fixées à cette date. La multiplication des démarches de nos comités départementaux aboutira à la multiplication d'autres décisions.

Dans une circulaire aux chefs d'établissements, l'Inspecteur d'Académie de Toulouse écrit: "Je souhaite que cette journée... soit l'occasion, dans le cadre des cours, pour les professeurs des diverses disciplines, d'évoquer cet événement important de l'histoire de notre pays... Il me paraît essentiel que les jeunes de 1999 appréhendent toute la portée aujourd'hui encore de ce que fut la Résistance pour la défense des libertés, des droits de l'homme dans la lutte contre toutes les formes de racisme".

Le Directeur de l'Académie de Paris écrit: "Depuis de nombreuses années, le nom de Jean Moulin et la date du 27 mai 1943 ont pris valeur de symbole de renaissance républicaine par l'unification des composantes multiples de la Résistance. C'est le 27 mai 1943, en effet, que le Préfet Jean Moulin, délégué du Général de Gaulle, fonde et préside - quelques jours avant d'être arrêté - le Conseil National de la Résistance dont le programme tient lieu de charte à la France Libre puis à la France libérée. Je ne verrais que des avantages à ce que les élèves de CM1, CM2, 4^e et 3^e soient sensibilisés de façon active, par leurs enseignants, à ces symboles et moments forts de notre histoire".

Ainsi, progresse l'idée d'une "Journée Nationale" surtout destinée à la jeunesse, dont les principes du programme du CNR doivent nourrir les réflexions, l'inciter à les faire connaître dans ses familles de pensée, à méditer et à faire méditer sur ce qui rassembla toute la Résistance contre la plus tragique des situations de la France en l'histoire moderne.

En ces rappels fructueux de l'union d'aujourd'hui, l'ANACR agit en union avec toute autre organisation locale ou départementale. Et toutes, en juin, se recueilleront ensemble dans le douloureux mais exaltant souvenir de Jean Moulin, né il y aura 100 ans le 20 juin.

Le Journal de la Résistance

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les "Amis de la Résistance (ANACR)".
- P. 3 : Droits : reconnaissance équitable des services.
- P. 4 et 5 : Anciens et néo-nazis. F.N. (s): faits et méfaits.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos devoirs.
- P. 8 : Musée de Grenoble. Les livres.

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

LOT-ET-GARONNE :

LA PLACE GRANDISSANTE DES « AMIS »

Tirant les enseignements du Congrès de Chambéry, où elle représenta les « Amis » du Lot-et-Garonne, Brigitte Moreno, qui y prit une part active aux travaux de la Commission des « Amis » et du comité de rédaction de la Résolution « Amis », souligne leur engagement grandissant dans la bataille de la mémoire : « Mais - écrit-elle dans le « *Trait d'Union* », organe départemental de l'ANACR - pour que cet engagement soit efficace, les « Amis » doivent être organisés, structurés. Leur objectif est donc de développer les groupes « d'Amis », déjà nombreux à avoir une activité aux côtés des comités départementaux de l'ANACR.

« Néanmoins, au cours de nos échanges, nous avons constaté que certains « Amis » avaient du mal à se positionner, ou ne disposaient pas d'autonomie et de moyens pour mener à bien leurs projets.

« Pourtant, progressivement, les « Amis » agissent dans leur devoir de mémoire, et préparent la « relève ». Comme ils doivent d'ailleurs le préparer au sein même des groupes « d'Amis », pour assurer la pérennité de leur engagement.

« Enfin - précise-t-elle - l'action des « Amis », essentiellement tournée vers la jeunesse, doit être menée dans le soutien permanent des Résistants et dans un esprit de reconnaissance. Dès lors, il est indispensable de nouer des liens indissolubles entre l'ANACR et les « Amis ».

« La conclusion, pour les « Amis » consiste donc à transmettre un message à la jeunesse, dont l'essentiel est d'expliquer en quoi « les idées du passé sont utiles aujourd'hui ».

Le Comité des « Amis » du Lot-et-Garonne est en phase d'organisation.

COTES-D'ARMOR :

LA PREMIERE A.G.

Présidée par Pierrot Martin, membre associé du BN., assisté de Jean Le Jeune, président d'honneur départemental de l'ANACR, Thomas Hillion, président actif, Serge Tilly, vice-président des « Amis », la première Assemblée générale des « Amis » a eu lieu le 21 février dernier. C'est la magnifique salle du Carec de Ploubezre, amicalement mise à la disposition des congressistes par Jean-Yves Menou, Maire, qui a accueilli plus de 170 personnes. Etaient présents M.M. Alain Gouriou, député-maire de Lannion, Félix Léizour, député-maire de Callac, de très nombreux présidents des associations patriotiques du Trégor et du département, l'ARAC (M. Quemper), l'UFAC (F. Kerlogot et A. Loarer), la FNACA, la FNDIRP, les anciens Cols Bleus etc... ainsi que des comités de l'ANACR, de même que Robert David, président des « Amis » du Morbihan.

M. Charles Josselin, ministre, Mme D. Bousquet, députée, M.M. D. Chouat, député, A. Saunier, sénateur, Y. Trémel, sénateur, ainsi que de nombreux autres élus, s'étaient fait excuser.

Après que Mme Marianne Le Drillenec, adjointe au Maire (et « Amie »), eut ouvert la réunion, c'est le président Pierrot Martin qui présenta les « Amis de la Résistance ». « Créé en 1997, le comité des Côtes-d'Armor a décidé de mener le combat pour la mémoire, pour que le passé fertilise l'avenir, pour éviter aux jeunes générations les drames que connaissent leurs aînés. Nous n'avons nullement l'intention de nous substituer aux Résistants dans leur rôle de témoignage devant l'histoire et les générations actuelles et futures... »

« Notre objectif est avant tout un devoir de mémoire mais aussi de vérité. Nous nous devons de continuer le combat désormais pacifique contre les falsificateurs de l'histoire, les négationnistes qui tentent par tous les moyens de salir tous ceux qui ont combattu et donné leur vie pour notre liberté. Aujourd'hui, on s'attaque à Jean Moulin, et ceci nous interpelle car salir la

mémoire d'un tel homme, c'est également attaquer la Résistance. Quand dans quelques années, il n'y aura plus de Résistants pour rétablir la vérité, nous devons prendre la relève et tout faire pour que l'honneur de tous ne soit pas bafoûlé.

Notre association collecte documents, photographies, enregistre des témoignages, réalise des films, ce qui nous permet de reconstituer l'histoire. Nous participons aux expositions, en 1998 Callac, Lannion, Bégard, et les jeunes sont très intéressés par cette période de l'histoire et demandent de plus amples explications.

Ces activités ont un coût et l'Association subsiste grâce à l'aide apportée par les différents comités de l'ANACR. Cassettes vidéos, audios, courrier, reproduction de photos, déplacements, téléphone, tout cela coûte et c'est maintenant que nous avons besoin d'argent car dans l'avenir la récolte des témoignages ira malheureusement en diminuant.

Les deux députés présents, membres également du Conseil Général, ont promis au trésorier Lionel Aulanier, après que dans son compte-rendu financier il ait signalé le refus en 1998 du Conseil Général d'accorder une subvention, de voir le problème pour 1999, de même que certaines communes dont les maires étaient présents. Serge Tilly a donné le détail de ses recherches qui sont fort nombreuses et qui nécessitent beaucoup de disponibilité. Après que les deux députés aient pris la parole pour encourager l'Association à continuer et à amplifier son travail, le président Pierrot Martin a dit espérer que le 27 mai devienne Journée Nationale de la Résistance...

A l'issue des travaux, un important cortège, précédé de l'Harmonie Municipale de Lannion et de tous les drapeaux, s'est rendu au monument aux morts. Dépôt de gerbes, « Marseillaise », « Chant des Partisans ». Le pot de l'amitié fut offert par la municipalité et un repas amical a réuni 120 personnes

SAÔNE-ET-LOIRE :

DOSSIER PEDAGOGIQUE

Ce dossier va être bientôt en possession de chaque enseignant concerné. Une délégation des « Amis » l'a présenté le 22 janvier 1999 au Président du Conseil général qui a été chaleureusement remercié pour la subvention accordée à l'unanimité par les Conseillers; ce qui rendra un grand service aux professeurs et à leurs élèves, de toutes les écoles publiques et privées, collèges et lycées du département.

L'objectif du dossier est de répondre à une question souvent posée par les enseignants : « comment présenter aux élèves ce que fut la Résistance et avec quels documents...? »

Nous sommes persuadés que cet outil de travail aidera à faire prendre conscience de la réalité de cette période et donnera un nouvel intérêt pour enseigner ou apprendre cette page d'histoire.

Nous disons aux uns et aux autres qu'ils ont leur place parmi les « Amis ». Nous comptons dans le département 415 « Amis » cotisants en 1998, mais, comme le rappelait Simone Mariotte au congrès départemental, « ceux qui ont participé à la chute du nazisme et célébré la victoire du 8 mai 1945 sont en 1998 d'alertes septuagénaires certes, mais pas immortels, hélas...! »

Nous devons cette année redoubler d'efforts pour sensibiliser, informer nos jeunes concitoyens, collectionner le plus possible de faits de résistance auprès de ceux qui les ont vécus, afin de transmettre l'histoire telle qu'elle a été, et non comme certains voudraient l'écrire.

Ce dossier pédagogique peut être un tremplin. A chaque adhérent ANACR ou « Amis » de le diffuser, afin qu'un nombre croissant d'individus puisse oeuvrer :

- pour multiplier les actions en direction des jeunes générations;

- pour aider les scolaires à participer au Concours National de la Résistance et de la Déportation;

- pour contacter les associations qui défendent la liberté et les droits de l'homme;

- pour multiplier les informations (presse, écoles, MJC).

C'est le but que se sont fixés les « Amis de la Résistance (ANACR) » en assemblée générale le 17 janvier 1999 à Azé.

L'organisation de notre association n'est pas toujours aisée, vu l'étendue du département. Nous sommes pourtant satisfaits de pouvoir enregistrer cette fin d'année la mise en place de trois nouveaux comités locaux :

Côte Chalonnaise: président René Chantini, La Chapelle-de-Guinchan: président Georges Bourdin, Cluny: président Jean-Paul Gallimardet.

Plus nombreux, nous serons plus forts contre les falsificateurs de tout poil, contre les racistes et les xénophobes.

Montesquieu écrivait déjà :

« On a bien tort de ne pas dire la vérité quand on peut, car on ne la dit pas toujours quand on veut ».

Andrée Commerçon,
présidente du comité de Lugny

VAR :

15 PLAQUES A LA MEMOIRE DE JEAN MOULIN

Le comité de Tourves et Ouest-Varois des « Amis de la Résistance (ANACR) », présidé par G. Saint-Etienne, qui regroupe 45 membres et compte parmi ses membres d'honneur 8 maires, le conseiller général de Brignoles et le député-maire de Saint-Julien, a pris l'initiative de faire apposer une quinzaine de plaques à la mémoire de Jean Moulin dans une quinzaine de mairies de la Région.

D'autres initiatives sont en route: points de presse, lettres aux municipalités demandant de baptiser pour le centenaire une place ou une rue au nom de Jean Moulin, expositions organisées dans les villages.

(Renseignements communiqués par le secrétaire Roger Réant)

DRÔME : UNE ACTIVITE SOUTENUE DES « AMIS DE LA RESISTANCE »

Dans notre précédent numéro, nous avons évoqué la venue à Montélimar à l'invitation du comité départemental des « Amis de la Résistance (ANACR) » de la Drôme, de deux résistants éminents, Marie-José Chombart de Lauwe, co-présidente de la FNDIRP, et Pierre Sudreau, co-président national de l'ANACR, qui participèrent à une soirée témoignages-débat à l'Espace-Mistral de la ville le 31 mars dernier devant 300 personnes, ainsi qu'à une rencontre le lendemain avec 200 lycéens (photo ci-dessous).

Le 8 mai, c'est le comité de Montélimar des « Amis de la Résistance (ANACR) », présidé par Jean Lovie, qui a organisé, à l'occasion du 55e anniversaire de la Libération, une nouvelle initiative, présentant, Salle des Templiers, le film de Roberto Beguini " La vie est belle ". Film qui met en scène un père de famille déporté qui tente de protéger son fils, en lui masquant ce que fut la réalité des camps d'extermination nazis.

A l'issue des deux heures de projection en version originale, Robert Faresse, professeur d'Histoire au collège Gustave-Jaurès, de Pierrelatte, et Jean Lovie, lui-même professeur d'Histoire au lycée de

Montélimar, animèrent un débat devant 80 personnes, avec la participation de Renaud Clerge, du CCM.

« Un des points forts de ce film et de son auteur - souligna Jean Lovie, c'est de montrer que le totalitarisme arrive à pas feutrés pour lentement s'abattre sur une population qui n'a pas vu arriver le danger ». Quant à Robert Paresse, il donna des précisions historiques: la différence entre le fascisme et le nazisme fut longuement évoquée, tout comme le furent les divergences entre les Italiens et les Allemands.

Dans la « Tribune », datée du 13 mai, Romain, élève de 3e du collège Gustave-Monod, a livré quelques-unes des réflexions que lui ont inspiré le film et le débat qui l'a suivi : « J'ai pris conscience dans ce film de la manière insidieuse du développement du fascisme, je pourrais le comparer au comportement raciste de certaines personnes, et du lien que l'on peut constater en Europe avec l'épuration ethnique au Kosovo (...). Dans la famille de mon père, la déportation a été une réalité. Evadé, son oncle n'a jamais plus parlé de cette période atroce. Il est parti en emportant ses souffrances, et en laissant aux autres générations le devoir de mémoire.

Les « Amis de la Résistance » sont le relais de cette mémoire et, peut-être un jour, je porterai moi-même ce flambeau ».

ALPES-MARITIMES :

COMITÉ D'« AMIS » À NICE

Une Association des « Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) », comité de Nice, vient d'être créée. A son origine se trouvent des personnes qui ont pour volonté commune de perpétuer l'esprit de la Résistance et de rendre hommage aux femmes aux hommes qui ont incarné cet idéal de sacrifice et d'abnégation. Ce comité réunit des personnes de tous horizons politiques voulant assurer ce travail de mémoire mais qui ont aussi pour but de combattre les idéologies telles que: le fascisme, la xénophobie, le racisme, le négationnisme. Un certain nombre de ces personnes participaient déjà aux actions du comité de Nice de l'ANACR.

Le siège de l'Association est situé dans les locaux de l'U.F.A.C., 1 avenue de Borrighone, où se trouve également le siège du comité de Nice de l'A.N.A.C.R.

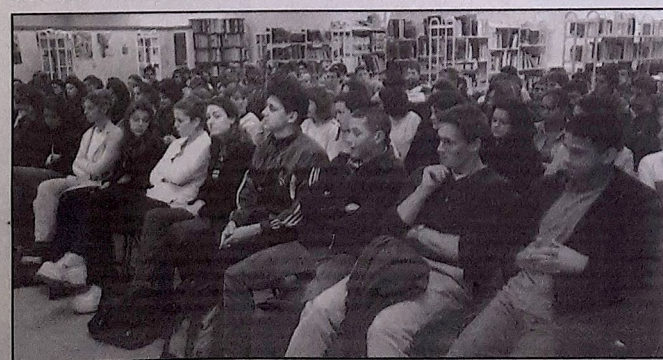
Un bureau a été élu. Son Président est Pierre Laigle, Directeur d'établissements médico-sociaux.

Dès le départ, la mise en oeuvre d'un certain nombre d'actions a été décidée en direction des élèves des lycées et collèges et de la population étudiante. Ces actions sont menées avec la volonté d'établir un contact permanent avec les survivants acteurs de cette période, en s'appuyant sur le support technique du Musée de la Résistance, à Nice, avec son Centre de Documentation et de Recherche.

Un cercle de conférences est en préparation pour l'automne 1999, sur le thème de la résistance locale.

L'Association des « Amis » a participé à l'hommage rendu à Jean Moulin et à Charles de Gaulle le 27 mai, pour l'anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, et participera à celui rendu à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Jean Moulin. Pour toute adhésion ou suggestion, s'adresser au président de l'Association, M. Pierre Laigle, 64, Voie Romaine, 06000 Nice.

Montélimar, le 1^{er} Avril : des lycéens attentifs aux propos de Marie-Jo Chombart de Lauwe et Pierre Sudreau.



POUR UNE RECONNAISSANCE ÉQUITABLE DES SERVICES DE RÉSISTANCE

La reconnaissance des services dans la Résistance est un impératif pour le respect de la réalité historique et pour le respect de principes moraux, car il n'est pas admissible que des citoyens qui ont volontairement pris tous les risques pour le salut de leur pays ne reçoivent pas une marque de reconnaissance de la part des autorités de la République.

Le statut de Combattant Volontaire de la Résistance a été fixé par la loi du 25 mars 1949; l'examen des demandes a fait l'objet de textes législatifs et réglementaires destinés à garantir sa valeur.

Il est en effet nécessaire - et cela était encore plus vrai au lendemain de la Libération - de se prémunir contre d'éventuels affabulations ou faussaires.

Il faut cependant regretter qu'au fil des années des forclusions ont été presque constamment opposées à celles et à ceux qui souhaitaient être reconnus comme résistants, alors que depuis 1919 aucune autre catégorie de combattants n'avait été l'objet d'une telle mesure.

Après le décret du 6 août 1975 et l'instruction ministérielle d'application du 17 mai 1976, la situation au regard de l'équité était tout-à-fait convenable. C'est pourquoi depuis l'annulation du décret de 1975 pour des raisons de forme et non de fond, nous n'avons cessé de demander le retour aux conditions en vigueur au 1er juin 1976. Conditions qui n'avaient fait l'objet d'aucune critique notable et qui ont permis la délivrance de plus de 30.000 cartes après un examen sérieux de chaque dossier, par les commissions départementales et nationales.

Les principes qui nous guident

Quels sont les principes qui nous guident pour le règlement de cette question?

1) Les résistants ont été et restent les seuls parmi les anciens combattants à être victimes d'une forclusion pour la reconnaissance de leurs services. En 1988, 91 cartes du combattant au titre de la guerre 1914/1918 avaient été encore attribuées. Nous avons maintes fois apporté la preuve que des résistants incontestables, voire remarquables demandent tardivement les titres auxquels ils ont légitimement droit.

2) Dans un esprit d'équité, nous ne pouvons pas tolérer que subsiste pour les témoignages une discrimination entre les titulaires de la carte CVR selon que leurs services ont été ou non homologués par l'autorité militaire.

Il existe une seule carte de CVR, par conséquent ses titulaires doivent avoir les mêmes droits, en premier lieu celui de témoigner pour leurs subordonnés ou leurs camarades de combat.

Le président Jacques Goujat, répondant à un vœu unanime du Bureau National de l'UFAC, a adressé le 14 avril dernier à M. Lionel Jospin une lettre lui demandant de tenir ses engagements concernant les conditions d'attribution de la C.V.R. (1). Le Premier Ministre n'a pas encore répondu personnellement, la lettre du Président de l'UFAC aurait été transmise au Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, mais nous continuons à être vigilants au regard de l'engagement pris de supprimer toute forclusion de droit ou de fait.

M. Jean-Pierre Masseret, Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants (2), qui a reconnu à plusieurs reprises que pour la reconnaissance des services demeuraient des situations "aberrantes et injustes", a convoqué le 28 avril dernier une réunion de concertation au Ministère, à laquelle ont participé les représentants des associations spécifiques de la Résistance - pour l'ANACR le président Robert Chambeiron, le secrétaire général Charles Fournier-Bocquet et Jacques Weiller, secrétaire du Bureau national - des membres de la commission nationale CVR et des représentants de l'administration.

Il a été constaté que des personnalités éminentes de la Résistance, présentes à la réunion, n'ont jamais pu faire homologuer les services qu'elles ont accompli au titre de la Résistance Intérieure Française.

Les membres de la délégation de l'ANACR ont affirmé, afin de lever toute équivoque et pour répondre à certaines assertions mensongères, que l'association souhaite le retour aux conditions en vigueur au 1er juin 1976, le respect de la lettre et de l'esprit des lois du 25 mars 1949 et du 10 mai 1989 c'est-à-dire, un examen de chaque demande par les commissions départementales et par la commission nationale, avec un recours éventuel à la juridiction administrative.

Vers de nouvelles dispositions

M. Jean-Pierre Masseret a fait part de son intention de rédiger un texte -circulaire ou instruction ministérielle- qui sera soumis aux associations représentatives afin en premier lieu que cesse la discrimination entre les titulaires de la carte CVR, selon que leurs services ont été ou non homologués par l'autorité militaire.

L'ANACR examinera les nouvelles dispositions le moment venu avec la plus grande attention dans le but de mettre fin à la situation inique actuelle qu'il est urgent de modifier en raison de l'âge des résistants. Par ailleurs, il faut en finir avec une attitude d'hostilité et de méfiance à l'égard des résistants qui ne permet pas un examen serein des dossiers déposés.

Dans quelques mois va être célébré avec solennité par les autorités de la République le 55e anniversaire de la Libération. Il faut s'en féliciter mais le meilleur hommage qui puisse être rendu à la Résistance et aux résistants, c'est de reconnaître avec équité les services que ces derniers ont rendu pour la libération de la France.

(1) Cf. notre dernier journal de mars-avril 1999 dans lequel une partie du titre a été malencontreusement omise. Il fallait lire: Jacques Goujat, Président de l'UFAC s'adresse à M. Lionel Jospin, Premier Ministre.

(2) cf.: nouveau titre attribué à M. Masseret par décret en date du 23 mars 1999

FRONT NATIONAL : LE TITRE APPARTIENT À LA RÉSISTANCE

On sait que la scission intervenue dans le parti de M. Le Pen entraîne un conflit juridique entre celui-ci et M. Mégret sur la "possession" du titre "Front National".

Le 19 mars, dans un communiqué commun, le Comité d'Action de la Résistance (CAR), et l'ANACR, soutenant l'intervention de René Roussel en sa qualité de Liquidateur National du mouvement de Résistance qui porta ce titre, se déclarèrent "solidaires de toute action entreprise en vue de rendre à la Résistance le nom de l'un de ses importants mouvements: le "Front National". L'accaparement du titre par la formation politique que l'on sait - et qui puise ses inspirations aux antipodes de l'ancien mouvement - "profane le mouvement de Résistance officiellement reconnu comme "unité combattante" à dater du 15 mai 1941, et dont le "Liquidateur" actuel, M. René Roussel, a été désigné le 12 avril 1979 par M. le Ministre de la Défense, qui, à ce même titre, l'a également nommé membre de la Commission Consultative de la Résistance auprès de ce Ministère".

L'audience que la première chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris consacra, le 11 mai, au conflit Le Pen - Mégret, a annulé le "Conseil National" et le "Congrès exceptionnel" organisés par ce dernier, et désigné un administrateur judiciaire qui, dans les cinq mois suivant la signification du jugement, procédera à un congrès extraordinaire, tranchant entre les deux organisations politiques hélas trop connues.

Mais il est important de relever, concernant l'intervention de René Roussel, que le Tribunal a jugé recevable puisque "il justifie de sa qualité à agir et de l'existence du mouvement qu'il représente dont l'honorabilité et la respectabilité acquises au service de la France ne sauraient être mises en doute". En conséquence "il lui sera donné acte de ce qu'il revendique la propriété de la dénomination FRONT NATIONAL et de ce qu'il se réserve d'agir à l'avenir, à l'encontre de toute utilisation illicite de cette appellation..."

Tels sont les termes de la réflexion du Tribunal. Ils sont répétés dans le dispositif du jugement, qui "reçoit R. Roussel, agissant en qualité de Liquidateur National du mouvement FRONT NATIONAL (O.S.-

F.T.P.F.) en son intervention volontaire. Lui donne acte de ce qu'il revendique, ses qualités, la propriété de la dénomination FRONT NATIONAL et de ce qu'il se réserve d'agir, à l'avenir, à l'encontre de toute utilisation illicite de cette appellation".

Ainsi est reconnue la validité de l'intervention de notre camarade. Ainsi est ouverte la possibilité d'agir en justice, à l'avenir, en cas d'utilisation illicite du titre du grand mouvement de Résistance que fut le FRONT NATIONAL.

Sans doute conviendra-t-il d'attendre les décisions de l'adminis-

AVIS DE RECHERCHE

Un historien belge souhaiterait rencontrer la famille de Auguste Jory, qui a vécu à Bruges puis à Paris. Toute information permettant de retrouver la trace de l'intéressé ou de ses proches serait bienvenue.

Ecrire à Mme Jeanne Colette, 73 rue Fortier, 59500 Douai, tél.: 04.27.96.06.39

Qui a connu Antonio Paladino, combattant de la Résistance dans les Basses Alpes, aux FTP dans les six premiers mois de 1943 puis dans l'Armée Secrète (A.S. 10) jusqu'à la libération (bois d'Allemagne, camp de Sainte-Croix, cimetière de Riez)? Chauffeur de Martin Bret, chef départemental de l'A.S., sabotage d'un pont de Quinson sur le Verdon, attaque d'un convoi allemand sur la route de Valancôle, libération de Riez. Ecrire au journal qui transmettra.

MEDAILLE DE LA RÉSISTANCE, CROIX DE GUERRE ET CARTE CVR

Dans une lettre adressée le 1^{er} octobre 1998 au président Robert Chambeiron, M. Jean Pierre Masseret, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, notait que son attention était attirée par une motion du Comité départemental de l'ANACR de l'Ain demandant "que soit prise en considération la situation des résistants qui ont été décorés pour leurs actions dans la Résistance et qu'ils obtiennent automatiquement la carte de CVR sans autre condition".

M. Masseret poursuivait: "en effet, s'il se présentait des cas où des personnes ont acquis la Médaille de la Résistance (forcluse en 1947), la Légion d'Honneur, l'Ordre du Mérite ou la Médaille militaire au titre de la Résistance sans avoir obtenu parallèlement la Carte du Combattant Volontaire de la Résistance, il est certain que le droit à cette carte est automatiquement ouvert".

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons pris connaissance de ces intentions du Ministre, mais nous souhaitons vivement qu'elles soient suivies de textes réglementaires permettant d'appliquer des mesures concrètes à ce sujet.

Surtout, nous estimons essentielle, comme nos derniers congrès l'ont demandé, "l'attribution de la carte de CVR aux titulaires de la Croix de Guerre au titre de la Résistance..."

Comme l'a écrit Robert Chambeiron en réponse à la lettre de M. Masseret: "ce vœu avait pour origine la connaissance de plusieurs cas de résistants incontestables dont les services n'avaient pas été convenablement reconnus et qui avaient été les auteurs d'actions remarquables... L'attribution de la Croix de Guerre résulte toujours d'une citation homologuée exposant les faits qui ont donné lieu à distinction".

En effet, une action de résistance est par la citation immédiatement identifiable. De plus, cette revendication de notre association avec laquelle sur le fond M. le Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants a exprimé son accord est en parfaite osmose avec les textes réglementaires codifiant le statut des résistants.

Parmi les pièces établissant le titre, cité par l'article R 266 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et de Victimes de Guerre, au cinquième paragraphe, on peut lire: "des documents officiels ou de services tels que rapport ou citation..."

Attribuer la carte de CVR aux titulaires de la Médaille de la Résistance et aux titulaires de la Croix de Guerre pour des actes valeureux au service de la Résistance permettrait la reconnaissance de services accomplis pour la libération de notre pays dont l'authenticité ne peut être mise en doute.

RETRAITE DU COMBATTANT

Valeur du point d'indice à compter du 1^{er} avril 1999 : 80,50
Retraite du combattant (montant annuel) : 2.656,50 F.

HOMMAGE AUX FUSILLÉS DU MONT VALÉRIEN

Placée sous le signe des 55^{es} anniversaires du Débarquement et de la Libération, ainsi que de la publication du Programme du CNR le 14 mars 1944, le Comité National du Souvenir des Fusillés du Mont Valérien organise une cérémonie du Souvenir et de la Fidélité, à la mémoire des fusillés, au Mémorial de la France Combattante du Mont-Valérien, le samedi 5 juin 1999 à 14 h 30.

AUBE

Les adhérents et leurs "Amis de la Résistance" ont tenu leur Assemblée générale annuelle le 11 avril 1999 à Romilly-sur-Seine, dans une salle comble, avec une centaine de participants. Maurice Camuset, président départemental-délégué, et membre du Bureau national, passa la parole aux rapporteurs.

Pierre Collet, président du comité, montra toute l'importance de la participation de l'ANACR à la vie locale. Il souligna la présence de jeunes lauréats du Concours de cette année. Ginette Collet, secrétaire, brossa le tableau détaillé des activités très nombreuses. Pour la Commission loisirs, B. Bruley fit un bilan nuancé quant aux voyages, et annonça celui prévu au Mont-Valérien avec les "Amis" de Paris. F. Impérial rappela les quatre axes pour la connaissance et la mémoire : les archives, les témoignages, le Concours, et le développement des "Amis". R. Durand présenta un budget équilibré.

Patrick Gautray, responsable local des "Amis", dit les efforts pour associer une aide matérielle (il est porte-drapeau) à une participation réelle aux responsabilités. Bruno Collin, président départemental des "Amis", rendit hommage aux disparus, évoqua l'action du colonel Guingouin, de la présidence d'honneur départementale, puis souhaita une prise de parole au nom des "Amis" aux cérémonies.

Trois motions furent adoptées sur : la Journée nationale de la Résistance le 27 mai, le Kosovo (reprise de celle de l'UFAC) et le développement en nombre et en activités des "Amis".

Après les salutations du conseiller général J.J. Triché (un des 13 sur les 334 "Amis" de l'Aube), Maurice Camuset souligna combien, après un demi-siècle, la Résistance occupe une grande place dans l'actualité, tant par son rôle dans la Libération que par les valeurs républicaines et citoyennes de son combat et son union.

Un cortège, précédé de 12 drapeaux, alla se recueillir devant les plaques aux noms des martyrs fusillés et déportés, où le président et une jeune lauréate déposèrent une gerbe.

GIROUDE

L'Assemblée générale des anciens combattants de la Résistance, cantons de Monségur, Pellegrue et Sauveterre-de-Guyenne, s'est tenue le 27 février 1999 à la mairie de Sauveterre-de-Guyenne, sous la présidence de Marc Bry.

Le président Albert Escabasse ouvrit la séance en remerciant M. le Maire de Sauveterre-de-Guyenne de sa présence, mais également de son assiduité à nos assemblées générales, et fit part des excuses de la secrétaire du comité, Arlette Michel, retenue pour raison de santé.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale adopté à l'unanimité, la parole est donnée à M. René Escabasse pour la présentation des comptes, adoptés par l'assemblée.

Le bureau est ensuite reconduit à l'unanimité et, sur la demande de M. le Président, il est procédé à la nomination d'un porte-drapeau supplanté en la personne de M. Jean-Pierre Joubert.

La parole est alors donnée au secrétaire départemental Roger Marifons. En cette fin de siècle, il attache une importance particulière à la signification des dates : 27 mai, création du CNR ; 18 juin : appel du général de Gaulle ; 8 mai : date anniversaire de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie. Il constate le silence des médias sur le 8 mai 1998. 25 octobre : commémoration des fusillés de Souge. Prochainement, un monument rappellera le martyre de tous ces hommes et femmes, victimes de la barbarie.

Le secrétaire départemental donne lecture d'un projet de motion pour le respect du 8 mai, qui est adopté sans modification. Pour conclure, le président Pierre Michaud, président départemental, rappelle le devoir de mémoire qui incombe à tous. Il faut aller à la rencontre des jeunes, de leurs professeurs, afin que puissent s'instaurer des discussions entre résistants, déportés, élèves et professeurs.

(D'après "Résistance Unie en Gironde" de mars 1999)

VAUCLUSE

Le comité départemental de l'ANACR du Vaucluse a tenu son Assemblée générale le samedi 10 avril 1999, dans la Salle des Fêtes municipale de Lagnes, en présence de Mme Myriam Martinez, directeur départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Veuves de Guerre représentant M. le Préfet, de M.M. Michel Fullet, Conseiller général, Henri Beyne, président du Comité d'Union de la Résistance et de la Déportation et président des Combattants Volontaires de la Résistance du Vaucluse et de ses environs, Francis Meranda, président départemental de l'Association Nationale des Cheminots Anciens Combattants, René Tessier, président départemental de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique, Pierre Munduteguy, président départemental de la Fédération Nationale des Combattants de moins de vingt ans, et Jean Canale, président départemental de la Fédération Nationale des Déportés Résistants et Internés Politiques.

M. Robert Donnat, Maire de Lagnes, a accueilli les participants dans la nouvelle Salle des Fêtes de Lagnes en exultant le Sénateur Claude Haut et M. Michel Fullet, Conseiller général, et en remerciant l'ANACR d'avoir choisi son modeste village pour y tenir son assemblée générale. Disant sa fierté d'introduire ses travaux, il rappela que la démocratie est reconnaissante aux anciens résistants.

Le président départemental Robert Arnaud ouvrit la séance en remerciant les personnalités et les adhérents présents, et tout particulièrement la municipalité. Une minute de silence a été observée à la mémoire des disparus.

Puis Robert Arnaud développa le rapport moral, constatant que l'association se porte bien, et que son souci majeur est le recrutement de jeunes "Amis" (environ 200 pour le Vaucluse), qui recueilleront puis transmettront le message historique sur la Résistance, ses actes, ses mobiles et surtout ses idéaux.

Les jeunes générations ont pour devoir de refuser le retour toujours possible à la barbarie, et donc à prendre cette mémoire sous leur garde. L'actualité de la guerre en Yougoslavie où l'épuration ethnique vide le Kosovo de ceux qui ne sont pas serbes vers le Monténégro, l'Albanie, la Macédoine, la Grèce est intolérable et inadmissible.

Puis furent présentés les rapports 1998 : d'activité par le secrétaire départemental, Roger Reverberi, et financier par le trésorier départemental, Hubert Vicari. Ils ont été approuvés à l'unanimité.

La parole ayant été donnée aux comités locaux, Charles Monier, de Bollène, et Joël Martin, de Carpentras, ont pris la parole pour dénoncer les atrocités au Kosovo.

La conclusion du congrès est revenue à Mme Myriam Martinez, directrice départementale de l'ONAC, représentant le Préfet, qui a rappelé que, sans la Résistance, le succès des opérations militaires alliées, notre Libération et la place de la France dans la victoire n'auraient pu se faire.

Puis ce fut la cérémonie du souvenir et le dépôt des gerbes du Maire de Lagnes et du président départemental de l'ANACR au Monument aux Morts, suivie par tous les présents. Après un apéritif offert par la municipalité, un repas amical clôtura cette assemblée placée sous le signe du souvenir, de la fraternité et de la solidarité.

MORBIHAN

Le comité cantonal de l'ANACR de Saint-Tugdual a tenu son assemblée générale le 7 mars, à la salle polyvalente, en présence de Jean Bertho, représentant le bureau départemental.

Le rapport d'activité présenté par le président Joseph Le Douarin a été adopté, ainsi que le rapport financier de l'année 1998 présenté par Félicie Nicolle, trésorière.

Jean Bertho a retracé les grandes lignes du congrès national de Chambéry. Puis Christian Perron, responsable des "Amis de la Résistance (ANACR)", souligne la nécessité de renforcer les groupes d'Amis : "Notre rôle est de prendre le relais pour prolonger dans l'avenir le témoignage de ce que vous avez fait, mais aussi pour que plus jamais nous ne connaissions de telles atrocités".

Le bureau a été reconduit dans ses fonctions. Les participants ont approuvé la demande émise par Jean Bertho, d'attribution d'un contingent significatif de décorations, y compris les plus hautes, aux combattants de la Résistance.

SAONE-ET-LOIRE

Le 20 février dernier s'est tenue l'assemblée annuelle du comité du Mâconnais, à la suite de celle du comité local des "Amis de l'ANACR", à laquelle assistaient d'ailleurs de nombreux résistants. Autour du président Marcel Vitte, ont pris place à la tribune M. Jean-Jacques Guichard, maire-adjoint, remplaçant le maire empêché, Mme Simone Mariotte, présidente départementale des "Amis de l'ANACR", Claude Rochat et Lucien Renoud-Grappin, présidents départementaux, Denyse Mazoyer, vice-présidente départementale et locale, René Chappet, secrétaire général, Roger Bernigaud, secrétaire adjoint, André Bénas, trésorier du comité et gérant du journal "Ami, entends-tu...".

Dans son rapport d'activité, Roger Bernigaud demanda un instant de recueillement en mémoire des camarades disparus. Il mit en relief les principales activités du comité en 1998, à savoir : préparation du congrès départemental à Mâcon ; organisation des cérémonies du Mâconnais et Tournageois, de Charbonnières à Brancion ; hommage au marquis de Barbançon ; manifestations et commémorations diverses tout au long de l'année à Mâcon et dans les secteurs environnants, avec les porte-drapeaux ; permanences bi-hebdomadaires au siège à Mâcon.

Marcel Vitte rappela ensuite les mérites de quelques figures mâconnaises pour leur appui à la Résistance durant la période sombre de 1940 à 1944. Il remercia chaleureusement la municipalité de Mâcon pour le soutien sans réserve qu'elle apporte à l'ANACR, et qui s'est concrétisé cette année : par l'élévation d'une stèle au square de la Paix à la mémoire de toutes les victimes de la Milice et de l'occupation allemande (stèle regroupant en un même lieu les noms portés sur les 26 plaques disséminées au travers de la ville) ; par la contribution substantielle à l'organisation du congrès départemental, ainsi qu'à diverses commémorations (Brancion, Sennecé, etc.), et par les nombreux autres services rendus tout au long de l'année à notre association. André Bénas présenta les comptes de l'année, approuvés à l'unanimité.

Jean-Jacques Guichard, maire adjoint, excusa le maire, Michel-Antoine Rognard, et exprima sa satisfaction d'assister à nos travaux, et insistant sur l'impérieuse nécessité de maintenir à l'intention des générations futures, ce devoir de mémoire concernant cette période à la fois si sombre, mais en définitive si glorieuse de notre histoire. Il assura les anciens résistants et leurs "Amis" de la sollicitude de la municipalité auprès de laquelle ils retrouveront toujours compréhension et appui total.

Le président Vitte réserva la dernière partie de la réunion à Jean Moulin, et rappela anecdotes à l'appui - les principales étapes de sa carrière (y compris ses passages en Saône-et-Loire). Un vin d'honneur et un repas amical suivirent.

HAUTE-VIENNE

L'Assemblée générale du comité de Bellac de l'ANACR (38 membres et 5 «Amis») s'est tenue en février dernier, en présence du président départemental, Raymond Saulnier.

La section a participé à toutes les manifestations organisées par la mairie de Bellac au Monument aux Morts. Elle a organisé des cérémonies commémoratives aux différentes stèles érigées à la mémoire des Résistants morts pour la France en 1944, les 11 juin, 8 août et 10 août. Elle a aussi participé le 8 juillet à la cérémonie du souvenir à la Croix-des-Martyrs. La cérémonie du 10 août a été organisée conjointement avec Jean-Claude Fauvet, conseiller général, et Georges Guillot, président de l'ANACR de Saint-Hilaire-la-Treille. Puis le trésorier Georges Coly présenta un rapport financier positif. Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Le président Raymond Saulnier insista sur la nécessité d'avoir une ANACR forte pour défendre les droits de la Résistance, défendre l'idéal et l'honneur de la Résistance contre les néo-nazis, les falsificateurs, les négationnistes, mais aussi pour s'opposer aux idéologies racistes et xénophobes, et il invita à recruter le plus possible d'Amis de la Résistance.

Le Bureau élu comprend notamment comme présidents d'honneur : M. le Maire de Bellac, Raymond Chansat et Marcel Courtioux, comme Président actif : Georges Restoueix, vice-président : Raymond Fredonnet, secrétaire : Marcel Bardet et secrétaire-adjoint : Sacha Kopciowski.

AISNE

L'Assemblée générale de l'ANACR de l'Aisne s'est tenue le 21 mars dernier en l'Hôtel-de-Ville de Tergnier, en présence du député-maire Jacques Dessalange, qui souhaita la bienvenue aux résistants dans sa ville, laquelle fut un haut-lieu de la "Résistance-Fer" et paya un lourd tribut : de nombreux résistants furent arrêtés et déportés, de nombreux habitants du grand Tergnier furent victimes des bombardements allemands en 1940 et 1944. Il donna des précisions sur le Secrétariat des Anciens Combattants et le maintien des Offices Nationaux d'Anciens Combattants rattachés au Ministère des Armées.

Le président-délégué départemental, Gaby Portemer, remercia pour leur présence : Christian Crohen, maire-adjoint de Quessy, Jean-Luc Lanouli, vice-président du conseil Général, Michel Carreau, Conseiller général et maire-adjoint à Tergnier, Mme Kitynski, conseillère municipale à Tergnier, Moïse Godet, président départemental de la FNDIRP, Robert Lebrun, trésorier départemental de la CNCVR, représentant Fernand Leblanc et Marcel Devally retenus par d'autres obligations, André Depoorter, président du Comité d'Entente et chef des porte-drapeaux.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière A.G., le président donna la parole à Mme Gisèle Lecast de Château-Thierry et André Leclère, Maire de Mennevret, ainsi qu'à René Dumont de Soissons.

Puis le président-délégué donna lecture du rapport moral et d'activité du comité départemental : présence effective à de nombreuses cérémonies patriotiques et commémoratives, soit plus de 70 cérémonies pour 1998. L'ANACR par ses représentants était présente le 22 mars à l'O.N.A.C. à Laon pour la préparation du Prix de la Résistance, et le 31 mars dernier à la correction des devoirs au Lycée Charlemagne à Laon. Grâce à la subvention du Conseil Général et à la subvention du Comité de Château-Thierry, l'ANACR offrira cette année trente livres pour les lauréats du Prix de la Résistance. Le président passa ensuite la parole au trésorier Gérard Sermoise pour le compte-rendu financier laissant apparaître une bonne gestion des fonds de l'association. Deux rapports adoptés à l'unanimité.

Le comité départemental élu est notamment composé de René Roussel, président d'honneur ; Marceau Laborde, président honoraire ; Raymond Bazin, président actif ; Gaby Portemer, président-délégué. Vice-présidents : René Dumont à Soissons, Pierre Leferre à Bohain, André Leclère à Mennevret, Georges Penité à Château-Thierry, secrétaire départemental : Marcel Duelli, trésorier départemental : Gérard Sermoise, responsable "Amis (ANACR)" : Marcel Duelli.

HAUTE-SAVOIE

Le dimanche 11 avril 1999, c'est la ville de la Roche-sur-Foron qui a reçu le 54e congrès annuel de l'ANACR du département. Dans ce chef-lieu de canton et alentour, ont eu lieu, pendant la période sombre, de nombreux actes de résistance.

À la tribune du Palais de la Foire, on notait la présence de M. le Conseiller général Fournier, de M. Broisin, adjoint au Maire, ancien d'AFN, responsable de toutes les organisations patriotiques rochoises, de M. Huot, président de l'UDAC de Haute-Savoie. Lucien Colloud présidait. Constant Paisant, président local, et Louis Mouchet représentaient l'ANACR et accueillèrent Josiane Corbier, présidente départementale des "Amis de la Résistance (ANACR)". Raoul Vignettes représentait le Bureau National de l'ANACR, et Martine Peters, la direction nationale des "Amis de la Résistance (ANACR)". De nombreuses associations de résistants, de combattants avaient délégué leur président, souvent, un représentant, parfois.

Après les différents rapports, d'activité, de trésorerie..., la lecture de deux motions puis le renouvellement du comité départemental, c'est avec attention que furent écoutées les interventions de Raul Vignettes et de Martine Peters qui évoquèrent les batailles de l'ANACR pour la "Mémoire", les droits des Résistants, le 27 mai, le rôle des "Amis". Auparavant, Josiane Corbier s'était adressée aux participants, qui comprennent qu'avec les "Amis" leur succession était assurée, et qu'ils n'avaient pas lutté pour rien.

La cérémonie patriotique se déroula avec la participation de 25 drapeaux, dont celui de la République Espagnole et la bannière du jumelage avec l'ANPI du Val d'Aoste.

L'ANACR de Haute-Savoie remercia la municipalité de la Roche-sur-Foron et son harmonie municipale pour leur aide.

AUDE

L'Assemblée générale du Comité départemental ANACR de l'Aude s'est tenue le 17 avril 1999 à Quillan. Avalent pris place à la tribune M.M. Biart, secrétaire général de l'ANACR, Rossignol, président départemental des CVR, le maire de la ville de Quillan, Chort, président départemental de l'ANACR, Bastie conseiller général du Canton, Trastet du Conseil National ANACR (remplaçant M. Coppolami empêché), Giradet, président départemental de l'UFAC, et Pally, trésorier départemental de l'ANACR.

Après l'ouverture des travaux par le président René Chort, le maire de Quillan - qui avait mis une salle à la disposition des congressistes - salua l'assistance, évoquant l'action des résistants contre l'envahisseur, la milice et les collaborateurs, et le drame plus contemporain du Kosovo.

Puis Charles Biart présenta le rapport d'activité, rappela les différentes cérémonies commémoratives auxquelles l'ANACR a participé dans le département et département voisin; il présenta ensuite le calendrier des diverses manifestations et cérémonies prévues en 1999, précisant qu'un car est prévu pour se rendre à Salon-de-Provence le 29 juin 1999 à la journée Jean Moulin. Ensuite, le trésorier, M. Pally, présenta le rapport financier, équilibré avec un solde positif, ratifié par le Commissaire aux Comptes. Mis aux voix, les deux rapports furent adoptés, quitus étant donné au trésorier.

René Chort après s'être félicité de l'entente et de la confiance régnant au sein de l'ANACR de l'Aude, remercia le Conseil Général pour sa subvention et l'aide apportée à la confection des chemises de documents remis aux congressistes, et évoqua l'importance du nombre de stèles commémoratives dans le département, souhaitant une participation toujours soutenue aux cérémonies.

Président départemental de l'UFAC, M. Giradet remercia l'ANACR pour son invitation et son rôle dans la bonne entente régnant au sein de la coordination des Associations d'Anciens Combattants Audois. Il informa de l'avancement du projet concernant la maison du souvenir.

PAS-DE-CALAIS

Le dimanche 11 avril à Lens s'est déroulée la cérémonie annuelle du souvenir organisée conjointement par le comité départemental de l'ANACR, présidé par Emile Wazny et Pierre Blare, en hommage à Charles Debarge, Moïse Boulanger et Marcel Ledent qui, le 11 avril 1942, avaient marqué le début de la lutte armée contre l'occupant hitlérien en tuant deux militaires allemands au Pont Césarine. Après le dépôt de gerbes au pied de la plaque commémorative apposée sous le pont, l'assistance s'est retrouvée salle Bernard-Chochoy pour prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité Lenoise.

Pierre Blaret, co-président du comité de Lens et membre du Comité directeur départemental, dans une allocution de haute tenue, très écoutée, a retracé l'épopée de Charles Debarge et de ses compagnons et en a tiré les enseignements. Après avoir rappelé que les trois courageux résistants avaient été fusillés dans les fossés de la citadelle d'Arras quelques mois après leur action, qui répondait au désir du général de Gaulle de s'attaquer à l'occupant par les armes, Pierre Blaret a souligné que 1942 avait été l'année la plus répressive dans le département, et que la cérémonie d'aujourd'hui avait surtout pour but d'accomplir le nécessaire devoir de mémoire et rappeler que le combat contre la falsification de l'histoire devait être le souci constant des anciens résistants.

Dans sa réponse, M. Yves Delcour, Maire de Lens, après avoir félicité Pierre Blaret pour sa prestation, a regretté que plus de cinquante ans après l'écrasement de la dictature nazie, on doive à nouveau faire face à des méthodes répressives contre les populations qu'on aurait pu croire exorcisées depuis plus d'un demi-siècle.

Notons que Michel Defrance, membre du Bureau national, était présent comme chaque année. Le comité départemental était représenté notamment par Victoria Bajoux, présidente par ailleurs du comité de Lievin, par Pascaline Vandoeuvre et par Yves Steekeste, Gilbert Encrue, président du comité d'Arras et Grégory Picart, président du groupe "d'Amis" de la Résistance ANACR de Grenay, ont aussi assisté à la cérémonie.

FINISTERE

Présidée par Jean Nicolas, l'Assemblée générale du comité ANACR de la presqu'île de Crozon: Lanveoc, s'est tenue le 30 janvier.

Un rapide tour d'horizon des activités de l'année fut fait avec les rendez-vous habituels des fêtes de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie le 8 mai, et l'armistice du 11 novembre, aux côtés des anciens combattants, toutes générations confondues. Chaque année, la section est présente à la commémoration de la journée du souvenir des Déportés à Crozon, au mémorial de la France Libre, au monument de la Pointe de Pen-Hir à Camaret/Mer. Autre point fort, le 19 septembre, au monument de la reddition à Kerguino à Roscanvel, sur les lieux où le sinistre général nazi Ramcke se rendit aux troupes US du général Midleton. A noter que les compagnies FFI et FTPF, nombreuses en presqu'île et servant d'infanterie aux GI, avaient investi le site en étroite liaison avec les motorisés et blindés US.

Le secrétaire H. Nicolas, après avoir évoqué d'autres épisodes de la lutte de libération, rappela la motion votée à l'unanimité des membres du comité directeur départemental de Chateaulin, le lundi 11 janvier et dénonçant l'usurpation, par le pseudo Front National de Le Pen et Mégret, du nom du vrai Front National, grand mouvement de la Résistance, né en 1941. Puis le trésorier Henri Hellias fit le bilan de la situation financière.

Le pot de l'amitié clôtura cette assemblée.

LOIR-ET-CHER

Le comité ANACR du Blésois - de concert avec la Municipalité - avait appelé au rassemblement de ceux qui se souviennent du Capitaine FTP R. Auger et de Maurice Gaillard, fusillés au printemps 44, livrés à l'occupant par la Milice... Devant la stèle à la carrière, le président ANACR, Maurice Gobillon a retracé le profil des combattants, après que le représentant de la municipalité ait lu la dernière lettre de R. Auger. Ainsi R. Auger était un modeste: "Je suis peut-être un martyr, mais d'autres ont souffert plus que moi", un pacifiste: "il faudrait tout faire pour éviter ces maudites guerres qui font tant de victimes", un patriote: "il faudra que la France soit forte et elle compte sur toi comme sur toute la jeunesse française", écrivait-il dans sa dernière lettre à son fils. Il était un brave y dirait le président Gobillon: "devant le peloton, je serai brave et ces brutes verront une fois de plus, comment va mourir un Français". En fait deux Français, Maurice Gaillard et R. Auger tombèrent courageusement, tous deux, peu avant la libération.

Maurice Gobillon s'est adressé aux résistants pour qu'ils fassent connaître aux plus jeunes ce qu'ont fait nos camarades pendant la nuit noire de l'Occupation.

Cet important rassemblement précédait la cérémonie de la journée du retour des déportés qui se déroula une heure après au chef-lieu du département.

SOMME

Le congrès départemental de la Somme s'est tenu le 9 mai dernier à Saint-Bilmont, avec la participation de près de 150 adhérents et "Amis", en présence de M.M. le sous-préfet d'Abbeville, le député de la circonscription, le Maire de Saint-Bilmont, le directeur interdépartemental de l'ODAC, Michel Talon, chargé du protocole auprès du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Les sections d'Airaines-Hallentant-Oisemont, Albert, Amiens, Friville-Escarbottin, Gamaches, Mers-les-Bains, Montdidier, Péronne, Saint-Bilmont et Valéry-sur-Somme étaient représentées.

Après que la présidente départementale, Mme Lucienne-Forestier-Gaillard, ait rappelé la participation de l'ANACR aux manifestations patriotiques départementales, le secrétaire général Bernard Fleury retraça l'activité départementale depuis le congrès de Gamaches, l'action de l'ANACR fut développée par le colonel Pierre Vaujois, et Séraphin Bruno fit une information financière qui mit en évidence la bonne tenue des comptes.

Représentant la Direction nationale, Michel Defrance, membre du Bureau national, insista sur la transmission de la mémoire, sur le rôle des "Amis" pour pérenniser l'esprit et les valeurs de la Résistance dont l'ANACR est le principal défenseur.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Maurice CARROUE (Yonne)

Disparu le 28 février dernier dans sa 93e année, Maurice Carroué entre dans la Résistance dès le début de l'Occupation. Après des responsabilités clandestines au niveau du Loiret, de la Nièvre, du Cher et du Loir-et-Cher, il se voit confier en 1943 la responsabilité nationale de la reconstruction des Syndicats de travailleurs agricoles et forestiers. Lieutenant-Colonel FFI-FTPF dans les FTP de l'Est, il deviendra, après la guerre, secrétaire général de la Fédération CGT de l'Agriculture et des Forêts. Il fut député, membre du Conseil Economique et Social.

Julien CHALME, Marcel COLLIAS, Joseph TREHIN, Yves LE CORRE, Alphonse ALLAIN (Morbihan)

Né en 1921, Julien Chalme, d'une famille de Résistants, rejoignit le maquis de Duault dans les Côtes-d'Armor (Samwest), maquis qui fut attaqué et démantelé le 11 juin 1944. En août 1944, il rejoignit le front de la Poche de Lorient (6^e bat. FFI), près de Saint-Nazaire (4^e bat. Rangers) jusqu'à la capitulation allemande en mai 1945.

Décédé à l'âge de 73 ans, Marcel Collias s'était engagé en 1943, à peine âgé de 18 ans, dans la Résistance au sein de l'Armée Secrète. En février 1944, il portera assistance au maquis de Poullain-en-Band. Puis avec la Cie Marco, qui deviendra la 5^e Cie du 2^e bataillon FFI, il participera à diverses opérations et à la libération d'Erdevin. Engagé pour la durée de la guerre, il combattit sur le Front de Lorient puis rejoindra les Corps Francs de l'Armée de l'Air. Il était titulaire de la Croix du Combattant Volontaire 39-45, de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance et de la Croix du Combattant.

Disparu à l'âge de 90 ans, Yves Le Corre ("Octave") rejoignit le maquis FTP de la section "Jean" en mai 1944 à Menez-Lesrech à Langonnet, participant à diverses actions de Résistance (sabotages, parachutages, etc.). Sa section intègre la Cie Ballarin, bat. Koenig.

Joseph Trehin "Job", décédé à 85 ans, avait été embarqué en 1939 sur un dragueur de mines patrouillant en Mer du Nord et qui fut coulé par une mine. Repêché par un navire anglais, rapatrié en France, il prit contact avec la Résistance et participa à la bataille de Saint-Marcel où il fut blessé. A peine guéri, il reprit le combat libérateur. Il avait 85 ans.

Disparu à l'âge de 73 ans, Alphonse Allain s'engagea dans la Résistance dans la région de Guercoët, participant à la libération du secteur de Guer, de Nantes et combattit sur le Front de Lorient. Engagé au 137^e d'infanterie jusqu'en avril 1945, il partit en Indochine. Il était titulaire de la Croix CVR, la Croix 1939-1945 des Engagés volontaires, de plusieurs décorations dont de la Croix de la Libération avec Barrette, de la Croix de guerre.

L'ANACR du Morbihan a été aussi endeuillée par la disparition de François CHEREL, qui participa à la libération du pays de Guer, de Marcel LE TROUHER, réfractaire au STO, FFI, engagé pour la durée de la guerre et qui combattit sur le Front de Lorient au 118^e RI, de Jean HUIBAN engagé dans le 2^e bat. FFI/FTF en juin 1944, et qui participa à la libération de Lézardrieux et de Palmpol, à l'encercllement des Allemands dans la poche de Lorient, de Jean ROYER, réfractaire au STO, engagé au FN clandestin, qui fut de tous les combats de la Libération et combattit sur le Front de Lorient, de Raymond LE BESCO, ancien de la 4^e Cie du 1^{er} bat. FFI/FTF et qui combattit sur le Front de Lorient.

Marcel HUMBERT (Yvelines)

Résistant dans les Doubs au bataillon "Dubois", bien que blessé lui-même lors d'un engagement contre un groupement SS, il sauva son chef de groupe grièvement atteint. Venu en Seine-et-Oise/Yvelines, Marcel Humbert était porte-drapeau départemental honoraire. Il était titulaire de la Légion d'Honneur, de la médaille militaire et de la Croix de Guerre.

Claude GALAN (Libé-PTT)

Disparu en décembre dernier, Claude Galan fut du groupe de Résistance du Central Téléphonique Régional Poissonnière dans la période des combats libérateurs de Paris. Avec les personnels des bureaux de Poste de la Région et en étroite collaboration avec l'état-major FFI, ce groupe guida la marche de la colonne Leclerc et s'opposera à la destruction par les nazis du central téléphonique.

Georges CRUBILLE (Indre-et-Loire)

Né en 1912, Georges Crubille, instituteur en Seine-et-Marne et militant communiste depuis 1936, entra très tôt en Résistance. Arrêté à Mitry-Mory le 6 octobre 1941 par la police de Vichy, il sera condamné à 12 ans de travaux forcés pour impression de tracts anti-allemands. Avant son transfert à Compiègne, il connaîtra les prisons de la Santé, de Fresnes, de Fontevraud et de Blois. Quittant Compiègne dans un convoi le 27 février 1944, il arriva au camp de Mauthausen le 15 mai 1944 avant d'être transféré au commando de Gusen le 26 mars 1945.

Marc-Marie SANTELLI, Jean-Marie MARIOTTI, Pascal NICOLAI (Corse)

Disparu à l'âge de 78 ans, Marc-Marie Santelli était une figure de la Résistance du Fiumorbu. En contact durant la Résistance avec le général Paul Colonna d'Isastia, Jean-Marie Mariotti rejoignit à la libération de la Corse la 1^{re} DFL en Tunisie. Affecté au 1^{er} régiment des fusillés-marins, il participera au débarquement en Provence avant de poursuivre le combat en direction de l'Allemagne; le 25 novembre 1944, il sera blessé par éclats d'obus. Figure de la Résistance dans le Sarténais, Pascal Nicolai, arrêté en même temps que Jean Nicolai, Jérôme Santelli et Charles Bonnafodi, fut déporté en Italie d'où il réussit à s'évader.

Jean DUPRAT (Haute-Vienne)

Agé de 78 ans, Jean Duprat est décédé le 13 janvier dernier. Ayant rejoint la Résistance sous les ordres du lieutenant Jean Dussartre, il avait pris part aux combats contre les miliciens en juillet 1944 et à la libération de Limoges. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, il se battit sur le Front de l'Atlantique dans les rangs du 63^e RI/FFI, devant Saint-Nazaire, puis dans ceux du 21^e RIAP, devant Le Poirier.

L'ANACR de la Haute-Vienne a aussi été endeuillée par la disparition de Maurice FREQUIN (75 ans), qui participa sous les ordres du colonel Rémy, à de nombreuses actions contre l'ennemi et était titulaire de la Croix du CVR et de la médaille de la Résistance, de Marcel CHASSARD (77 ans), qui rejoignit les FTP, participa à de nombreuses actions et à la libération de Limoges, de Maurice PUYDOYER, CVR, qui participa aux combats d'Oradour-sur-Vayes en juillet 1944, d'Emile VILLEJOUBERT, qui participa aux combats du Mont-Gargan, de Marcelle JOUHANNAUD (82 ans), qui alla sur le Front de Royan et était titulaire de la Carte du Combattant, de Roger LEJUST, qui appartenait aux légats de Saint-Léonard, de Pierre MONTEIL (79 ans), d'Elie PEIX, d'Adrien COMARIE.

Aimé GOS (Ariège)

Organisateur de la Résistance dans la vallée du Douctouyre - dont il était le dernier meunier - son moulin fut dynamité par les nazis le 11 juin 1944. Aimé Gos fut commandant FTPF, responsable du maquis de Vira, inspecteur départemental des maquis. Capitaine de réserve, il était Chevalier de la Légion d'Honneur au titre de la Résistance, Croix de guerre avec palmes.

Jules TEN (Vaucluse)

Blessé sur la ligne Maginot en 1940, Jules Ten ("capitaine Crillon"), rejoint alors Lagnes. Il sera présent aux côtés d'Alphonse Bégou ("capitaine Balkan") et de Jean Garcin ("colonel Bayard") lors de la création du corps franc. Surnommé par les nazis "l'homme au bourras" (nom d'un sac d'où surgissait une mitrailleuse Sten), Jules Ten, qui fit partie du groupe commandé par Yvonne de Kormonicka, sera arrêté à Lagnes avec son épouse. Ils échappèrent tous deux à la déportation. Jules Ten était Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre avec palmes et Médaille militaire. Il était président du comité de Bollène de l'ANACR.

Denise TUAUX-ZADGORSKI (Hauts-de-Seine)

Décédée dans sa 80e année, Denise Taux-Zadgorski ("Danielle"), militante des "Jeunes Filles de France", s'était jointe dès le début de l'occupation nazie aux jeunes résistants du 15e arrondissement de Paris, puis rejoignit les rangs des FTP-MOI comme agent de liaison. Elle participa les armes à la main à la libération de Paris.

Jean JACQUINOT, Claudius JANIN, André JUGNIER (Saône-et-Loire)

Arrivé à Macon en août 1943, Jean Jacquinet ("Tour Eiffel") rejoignit le maquis de Beaubery. En novembre 1943, il est un des rescapés d'engagements avec l'ennemi qui firent 4 tués et 18 prisonniers parmi les résistants. Après un hiver rude, il rejoignit en février 1944 le maquis de Chauffailles qui sera à son tour attaqué le 3 mai 1944 par les Allemands qui firent une vingtaine de victimes. Ayant rejoint un nouveau maquis dans la Région de Tarare, il combattit jusqu'à la libération de la France, poursuivant ensuite la lutte jusqu'à la capitulation allemande. Ses cendres ont été dispersées fin septembre dernier dans une forêt de la commune du Thel où se situa le maquis de Chauffailles. Ayant rejoint le "bataillon-du-Chaillais" le 5 août 1944, Claudius Janin participa aux combats autour de Macon jusqu'à la libération. Rattaché avec ce bataillon à la DB jusqu'au 28 février 1945, il passera ensuite au 35^e RI, obtenant une citation à l'ordre de la Brigade avec étoile de bronze.

André Jugnier ("Florentin") fit partie d'un groupe sédentaire en 1943. Entré en clandestinité en 1944, il rejoint le groupe Desmurs ("Tavette") et le camp de Colonge, en Charollais. Puis il sera envoyé avec sa compagnie au camp de la Touche. L'ANACR de Saône-et-Loire a été aussi endeuillée par la disparition de Berthe GELIN qui, avec son mari Georges, ravitailla en pain les maquisards de la Région, de Paule CREPIER qui, boulangère, ravitailla elle aussi les clandestins et hébergea des Juifs pourchassés; elle était pour cette raison titulaire de la Médaille de la Résistance, Robert COLLIN, qui fit partie du maquis de Brancion, et qui, dans la nuit du 11 décembre 1942, avec deux camarades, accrocha le drapeau tricolore à croix de Lorraine sur le toit de la vieille église pendant que des colonnes allemandes traversaient Toulon-sur-Arroux, d'Alfred VEUILLANT (FFI), d'Ernest BOULLY (FFI-FTF), d'Albert SARRAZIN (FFI).

MEMOIRES REBELLES

Par Maurice Kriegel-Valrimont

Maurice Kriegel-Valrimont, membre du Comité d'Honneur National de l'ANACR, fut l'un des trois membres du COMAC (Comité d'Action Militaire du CNR), composé de Pierre Villon, membre fondateur du CNR, de lui-même et de Jean De Vogüé (Commandant Vaillant). Les trois pseudonymes commençant par la même lettre, le COMAC fut souvent appelé : "les trois V".

Avec le concours d'Olivier Biffaud, Maurice Kriegel-Valrimont commence bien entendu ses mémoires par l'évocation de la Résistance : Libération-Sud, "Action Ouvrière", MLN, ce qui l'amena à représenter la zone sud dans le COMAC, Vaillant représentant la zone nord. Mais plutôt que de procéder à un résumé biographique, que l'on nous permette de relever trois ordres de considérations où l'ANACR se retrouve pleinement.

D'abord, l'estime portée à ses camarades les plus proches, parmi lesquels Pierre Villon, longtemps président de l'ANACR : "Il a été, avec Jean Moulin, l'un des hommes qui ont donné forme à l'unité de la Résistance". Par exemple aussi le Général Joinville, trop méconnu de l'histoire de la Résistance, à qui l'un de ses camarades de captivité avait dit longtemps avant qu'il accédât au poste de chef d'Etat-Major National des FFI : "Toi, c'est de ta vie que tu veux faire un chef-d'œuvre".

Ensuite, cette très juste appréciation sur l'Histoire, telle que certains la conçoivent : "De nombreux textes, un grand nombre de films ne présentent pas une bataille entre des peuples, entre des armées, entre des mouvements, mais des "coups" réussis par des maîtres-espions ou des agents secrets. Les états-majors utilisent bien des services et les Etats ne répondent pas à certains mauvais coups. Mais l'histoire n'en est pas déterminée. Cette réécriture ne correspond pas à l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale".

Enfin, si la relation des difficultés politiques ensuite connues par l'auteur n'est pas de notre ressort, comme il est bon de saluer des phrases telles que celles-ci : "...La convergence des efforts s'imposait. Ces questions étaient parfaitement claires pour les résistants responsables, informés et influents. Ils ont œuvré en ce sens. L'unité s'est réalisée, bien que les dirigeants de la Résistance ne fussent pas d'accord et qu'ils eussent des vues différentes. Dans bien des domaines, ils pensaient tout à fait différemment. La France est ainsi faite. Elle est diverse.

L'unité est toujours à réinventer en fonction du but à atteindre".

(Editions Odile Jacob, 140,00 F)

MEMOIRES D'UN RESCAPE D'AUSCHWITZ

Par Léon Grynberg

Hélène Mouchard-Zay, fille de Jean Zay et membre du Comité d'Honneur National de l'ANACR, dirige le "Centre de Recherche et de Documentation sur les camps d'internement et la déportation juive dans le Loiret", son département de résidence.

Le Centre vient de publier les mémoires d'un rescapé d'Auschwitz, Léon Grynberg, qui, convoqué le 14 mai 1941 au commissariat de Levallois-Perret, fut immédiatement dirigé par des policiers Français vers le camp de Beaune-la-Rolande. De là, ce fut évidemment la déportation vers Auschwitz, dont Léon Grynberg retrace l'horreur, de façon aussi frappante que dénuée de tout effet littéraire : la réalité simple, crue, l'horrible réalité que nous avons apprise à connaître. Horrible, entre autres, cette phrase, sur l'arrivée à Auschwitz : "Debout devant l'entrée se tenait Léon Grinbaum et, en présence de l'assassin Ludwik, il déversa sur nous un flot d'injures en polonais, nous menaçant des pires traitements si nous n'obéissions pas aux ordres". Grinbaum, communiste à Paris, venait d'être, pendant le transfert, le responsable du groupe dans le wagon à bestiaux. Ce que l'on pouvait faire d'un homme...

Mais sur Beaune-la-Rolande, retenons deux documents photographiques. L'un d'eux est une fiche intitulée : "Camp des Hébergés Juifs de Beaune-la-Rolande (Loiret)". Hébergés ! Telle était l'hypocrisie criminelle de la police de Pétain. L'autre fiche prêterait presque à sourire s'il ne s'agissait d'une tragédie. Elle porte la mention : "motif d'internement : en sumombre dans l'économie nationale". Et suit la précision : "Autorité signataire de la décision dont il fait l'objet : Préfecture de Police". Quant à la remise aux nazis, pour la déportation, il s'agissait simplement d'une "mutation" ! (Editions C.E.R.C.I.L. 45000 Orléans. Commandes : 02.38.79.24.85).

PEUPLE DE LA NUIT

Par Alberte et André Cayron

Dans un livre qu'ils publient sous le titre : "Peuple de la Nuit", Alberte et André Cayron détaillent ce que furent les luttes et la vie d'une famille ardéchoise dans la Résistance.

Ne dissimulant rien de leurs options sociales, les auteurs mettent en exergue la phrase du Général Jacques Chaban-Delmas que l'ANACR a souvent citée : "J'ai rencontré des hommes dont tout me séparait, sauf l'essentiel". L'un des documents qu'ils publient présente un intérêt particulier, puisqu'il s'agit d'un article publié en novembre 1944 par le révérend-père Philippe, provincial des Carmes, délégué du FN à l'Assemblée Consultative et ancien membre du comité directeur de ce mouvement pendant la clandestinité.

Nous avons à diverses reprises évoqué Pierre Villon recevant l'adhésion au comité directeur de Mgr Chevrot, ancien prêtre du carême à Notre-Dame de Paris, le rôle du révérend-père Maydiou dans la création des "Lettres Françaises", souligné le courage de ces personnalités catholiques dont la hiérarchie soutenait plus que majoritairement Pétain et sa politique. On sait également que c'est encore Pierre Villon qui recueillit l'adhésion du célèbre écrivain catholique François Mauriac, lequel aimait, en ses dernières années, rappeler leurs conversations. L'exposé des mobiles du révérend-père Philippe, rédigé par lui, a conservé tout son intérêt historique et n'en manque pas non plus pour le présent.

D'abord, le mobile de départ : "C'est pour porter un témoignage chrétien contre les excès et les abominations des occupants hitlériens et de leurs complices, que j'ai accepté, non sans avoir réfléchi et pris conseil de diverses personnalités religieuses, d'entrer au comité directeur du Front National pendant la période de clandestinité... Au reste, je garde toute mon indépendance. Non seulement je suis prêt à obéir à toute injonction des autorités religieuses, mais je serais le premier à quitter le Front National si je voyais qu'il ne réponde plus à son magnifiquement idéal.

Quel est cet idéal ? Que veut le Front National ?

Disons d'abord ce qu'il ne veut pas. Il ne veut nuire ni à l'originalité, ni à l'autonomie des différents partis, groupements, formations ou personnalités qui acceptent librement d'y participer pour y faire entendre leurs voix. Il ne veut en rien les accaparer..."

Il s'agit seulement, selon une juste expression de Jacques Maritain "de travailler ensemble, malgré ces oppositions doctrinales, pour une oeuvre temporelle, politique et sociale, que chacun conçoit à sa manière, mais qui compte assez de similitudes, dans l'ordre des réalisations pratiques, pour que les uns et les autres puissent s'y efforcer en commun".

Telle était la conception du Front National, et de toute évidence du Conseil National de la Résistance. Ajoutons une indication historique, concernant une mission que rendrait impossible, au printemps de 1944, les conditions météorologiques : "La délégation du Front National près le Général de Gaulle à Alger a toujours été effectivement empêchée de partir par suite de circonstances indépendantes de notre volonté. J'en faisais partie". En faisait également partie Laurent Casanova. Symbole supplémentaire de l'union réalisée dans ce grand mouvement entre membres de familles de pensée fort différentes.

(Editions de la Fontaine de Siloé, 149 F).

LA VIE REJAILLIRA

Par Maurice Gleize

Nos lecteurs savent bien que Maurice Gleize fut, de septembre 1941 jusqu'à son arrestation et sa déportation à Neuengamme, le premier imprimeur du journal clandestin "France d'Abord". Ayant largement dépassé le cap des 90 ans, il est toujours des nôtres, toujours fidèle, toujours attaché au souvenir du talent de violoncelliste qui le conduisait encore, il y a 6 ans, à prendre des cours d'interprétation chez le célèbre virtuose Maurice Gendron. Et régulièrement il publie des recueils de poèmes où toujours se trouve évoquée avec l'émotion que nous partageons tous, la mémoire de la Résistance.

Le précédent recueil s'intitulait d'ailleurs "Mémoire - Histoire". Que pourrait-on en dire de mieux que ce qu'exprima lors de la publication le regretté Charles Joineau, coprésident de la FNDIRP, avec qui nous avons mené tant de combats communs ? Notre camarade saluait ainsi Maurice Gleize : "Le poète est un sorcier. Tu es le sorcier qui fait jaillir, hautes et claires, les flammes du souvenir. Des flammes qui ne s'éteindront pas, grâce à des hommes comme toi". Le dernier recueil porte le titre de la présente note. On est fort ému, bien que connaissant l'auteur, de voir combien la Résistance est toujours partie intégrante de sa vie. A ses évocations de voyages en France ou au long cours se mêlent intimement le souvenir des jours passés, évoqués par des poèmes, des notices biographiques, des lettres, des citations d'autres auteurs. Et celui qui a tant souffert dédie l'un de ses derniers textes à la Jeunesse : "Ha ! que vienne, mon dieu, cette grande kermesse

Pour que s'élève alors la voix de la Jeunesse

Dans un hymne de paix, de joie et de bonheur".

(Maurice Gleize, 7 rue du Renard - 93460 Gournay-sur-Marne).

MUSEES • MUSEES

LE MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE GRENOBLE

"L'intérêt de la mémoire est fonction des relations entre notre passé et les problèmes d'aujourd'hui. Prenons l'exemple du documentaire donné par Arte sur Josef Mengele, le médecin de la mort du camp d'Auschwitz. Le film était excellent, le commentaire aussi, le scénario qu'il n'ait pas laissé aux téléspectateurs la conclusion la meilleure possible. L'intention des auteurs était de représenter un monstre nazi si sordide que chacun pouvait penser qu'il était une anomalie humaine et historique. La conclusion que nous, nous aurions tirée, c'est que Mengele était un monstre, mais un monstre banal, comme en produisait forcément, selon sa nature, le national-socialisme. C'est que le nazi-fascisme et ses variantes font de leurs adeptes des monstres, naturellement, comme la vipère fait des vipéreaux. Ainsi, d'un adjutant quelconque et sans histoire, le pétainisme, ce fascisme à la française, a fait un monstre du nom d'Eclach, chef grenoblois des Waffen-SS. D'un libraire banal qui donnait gentiment des crayons aux gosses de la rue des Clercs, il a fait un monstre du nom d'Oddos, fichu d'éclater le crâne du petit Cohen contre la margelle du Pont de la Citadelle avant de le balancer à l'Isère. De l'angélique Tournier, il a fait le chef des tueurs de la Milice. De Darnand, dont l'avocat disait : "regardez ce visage loyal, c'est celui d'un honnête homme", il a fait le sturmbannführer de nos assassins.

Sûrs de servir la Mémoire, les meilleurs documents risquent de faire de ces nazis célèbres des cas psychiquement particuliers donc exceptionnels qui, tels des boucs émissaires, porteraient toute l'horreur du nazisme et en absoudraient finalement le nazisme lui-même. On en viendrait à penser que s'il n'avait été souillé par ces quelques anomalies, le nazisme aurait été tout autre. On en viendrait sûrement à penser, et c'est pire encore, que, de toutes façons, maintenant qu'ils sont morts, on peut dormir tranquilles... Alors que la bête immonde enfante une nouvelle génération de monstres semblables comme des clones aux précédents.

Si nombre d'entre eux avaient sans doute des dispositions, les Mengele, Eichmann, Barbie, Eclach, Tournier, Oddos sont devenus des monstres parce que l'idéologie qui les a faits ainsi était monstrueuse...

Le meilleur exemple de ce qu'il faut faire pour pérenniser la Mémoire, sans s'isoler des soucis d'aujourd'hui, est celui du Musée de la Résistance et de la Déportation. Ce haut-lieu de la Mémoire pourrait n'être qu'une collection de tout ce qui touche à notre passé. Grâce à Jean-Claude Duclos, son Conservateur, grâce à Jean Paquet, le Président de son Association, grâce aux nombreux amis de toute appartenance que nous avons au Conseil Général, grâce aussi, probablement, à nous, le Musée est devenu un foyer vivant d'étude et de réflexion sur les mobiles, les origines et les prolongements dans la vie d'aujourd'hui de la Résistance. C'est maintenant un centre quasi-militant d'informations, et de documentation orientée dans les deux sens, connaissance du passé et vigilance pour l'avenir, qui organise colloques et expositions sur des thèmes brûlants directement connectés avec l'actualité, tels que les jeunes, les femmes, les Juifs dans la Résistance.

Il serait dommage de disposer d'un appareil de cette qualité et de ne pas en profiter pleinement. Il va falloir multiplier les visites non seulement de scolaires mais de vos concitoyens, organiser des cars de visiteurs de tout âge. Tout est prévu pour les recevoir, les guider et leur parler. Il vous revient de faire de ce Musée un lieu bourdonnant d'activité. Mes camarades, nous sommes pour les jeunes générations des témoins du passé et des éclaircisseurs du jour avenir. Nous n'avons pas le droit de les décevoir. Nous sommes pour les néo-fascistes les témoins gênants et incontournables des forfaits de leurs maîtres à penser. Nous n'avons pas le droit de les laisser redécouvrir... Il dépendra de cette victoire-là, dans cette bataille-là, que le XXI^e siècle soit ou ne soit pas un siècle heureux."

Pierre Fugain

LA PHILATÉLIE AU SERVICE DE L'HISTOIRE

Hommage Jean Moulin pour le 100^e anniversaire de sa naissance

Notre camarade Jean Couturier, résistant et maquisard d'Auvergne, membre de l'ANACR, préside aux destinées de l'association qu'il a créée, il y a 30 ans, pour pérenniser l'action de la Résistance française. Depuis lors, plus de 1500 documents historiques et philatéliques ont été réalisés.

Les efforts de l'ANACR et ceux de cette association ont été vains pour obtenir l'émission d'un timbre-poste à la mémoire de Jean Moulin. Par conséquent, notre camarade, avec l'appui financier du millier d'adhérents de son association, a obtenu différentes oblitérations spéciales en hommage à Jean Moulin, dont notamment celles de Paris et de Lyon à la date anniversaire exacte de sa naissance : 20 juin 1909, ainsi que celle de Salon-de-Provence à la date anniversaire de la Fondation du Conseil National de la Résistance. Seront également réunis des souvenirs oblitérés à Béziers (ville natale), à Caluire et à Metz.

Pour recevoir le bulletin de réservation de ces souvenirs : encart illustré et oblitéré sur soie, enveloppes illustrées et cartes postales (cartes maximum), écrire ou téléphoner à : Jean Couturier - Association A.M.I.S. Philatélie historique, Aide sanitaire au Tiers-Monde, B.P. 75 - 01400 Châtillon-sur-Chalaronne.

Les souvenirs sont réalisés en petit nombre (moins de 1000 exemplaires), et cédés à des prix très proches du prix de revient. Lorsqu'il existe des excédents, ceux-ci sont affectés, avec les dons des adhérents aux dispensaires d'Afrique noire francophone approvisionnés à part l'association A.M.I.S.

(Pour l'oblitération spéciale des souvenirs édités par Jean Couturier, des bureaux temporaires seront ouverts à Salon de Provence du 27 au 29 mai, à Lyon au CHRD et à Paris à la Poste du Louvre le 20 juin).

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD

Rédaction - Administration

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS

France..... 45,00 F

Etranger..... 55,00 F

Abonnement de soutien..... 70,00 F

Le numéro..... 6,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier

numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD

Le gérant : Jean FREIRE

Commission paritaire des Publications

et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Inco Photo

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris

Tél. : 01.40.03.96.60